



Le **PTT** n°3  
**GARENNAIS**

Edition Commune de Garennes S/Eure **Mai 2022**

- Zoom sur la commission
- De génération en génération
- Zoom sur nos quartiers
- La photo mystère
- Ça bouge à Garennes
- Les Pierrots de la Vallée
- Informations décheterie
- Les brèves du village



# 2 ZOOM

## Sur la COMMISSION... TRAVAUX

### NOTRE COMMISSION TRAVAUX EST COMPOSÉE

**D'un président de droit :**  
Mr GATINE, Maire

**D'une vice-présidente :**  
Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS,  
conseillère municipale



**7 membres :**

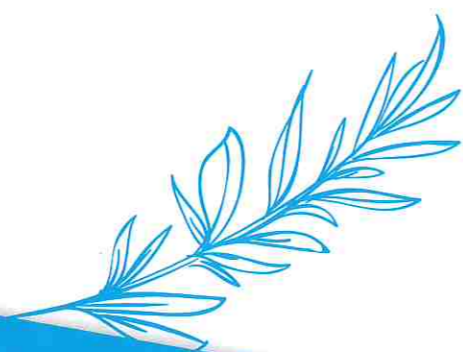
- Mr Gilbert LETENNEUR,
- Mr Thierry MARTIN,
- Mr Daniel DOUARD,
- Mr Gilbert GENESTE,
- Mme Nadine GUETTÉ-PAUL,
- Mme Sophie LECOINTRE,
- Mr Franck FERREIRA.

La commission travaux est une instance chargée de mener les études préalables aux différents projets d'aménagement sous sa responsabilité en les préparant lors de réunion de travail.

Elle propose des réponses adaptées aux projets en question, les décisions finales revenant du Conseil Municipal.

Elle se charge également du suivi des travaux et prend conseil auprès des entreprises intervenantes.

Cette commission se réunit chaque fois que nécessaire.



**Le P'tit Garennaï :**  
Mai 2022 – N°3  
**Directeur de la Publication :**  
Jean-Pierre Gatine  
**Responsable de rédaction :**  
Coralie Collin-Emery  
**Conception et réalisation :**  
Créa Pub Communication  
27200 Vernon  
**Nombre d'exemplaires :**  
1000 ex.

Suite à la démission de 3 conseillers municipaux, Monsieur Jocelyn CHARRON, Madame Estelle THURET-LEFLOCH de la liste « Garennes un nouvel élan » et Monsieur Franck FERREIRA de la liste « Garennes le réveil » sont rentrés au conseil municipal.

Depuis combien de temps habitez-vous la commune ?

Natif de Garennes-sur-Eure, je suis revenu vivre dans la commune à l'âge de 40 ans.

Pourquoi avez-vous choisi d'être conseiller municipal ?

Dans le souci du bien-être et du bien vivre, j'ai souhaité prendre part à la gestion de notre commune afin d'appréhender son futur.

Pourquoi souhaitez-vous participer au sein des commissions municipales ?

Je souhaite participer à certaines commissions afin d'y apporter mes connaissances et mon expérience.

**Jocelyn CHARRON**

### M. JOCELYN CHARRON

**Membre des commissions :**

- Cadre de vie et environnement, tourisme
- Gestion du patrimoine communal du groupe de travail de la réhabilitation du moulin
- Finances et informatique
- Travaux

### MME. ESTELLE THURET-LEFLOCH

**Membre des commissions :**

- Communication et affaires culturelles
- Sécurité
- Gestion du patrimoine communal
- Finances et informatique

### M. FRANCK FERREIRA

**Membre des commissions :**

- Travaux
- Sports
- Sécurité
- Gestion du patrimoine communal
- Finances et informatique



# DE GÉNÉRATION en GÉNÉRATION

Josette est une des plus anciennes habitantes de Tourne Boisset. La qualité de la vie rurale, les liens familiaux, les voisins, les amis, les enfants qui grandissent... tout cela tisse doucement des liens sur les hauteurs de Garennes qui font qu'on y reste de génération en génération.

Dès son plus jeune âge, Josette s'est imprégnée des lieux. Elle y a passé ses vacances chez ses grands-parents. C'est là que cet attachement avec ce petit coin de tranquillité a débuté...

A «Transbosse» comme disait les anciens ou «Toutourne» comme le nommait Josette et les enfants de son âge, son grand-père était ouvrier à domicile pour l'une des entreprises de fabrication de clarinettes. Elle se rappelle le voir discuter avec les voisins à travers la fenêtre au ras de la rue. Sa grand-mère s'occupait des enfants, de la maison et des animaux.

Il lui fallait aller chercher de l'eau à la citerne : il fallait l'économiser ; on la buvait après l'avoir filtrée et minéralisée dans une fontaine en grès sur pieds, à travers une roche située dans le récipient, on l'utilisait pour cuisiner, les enfants se lavaient dans le baquet placé dans le jardin au soleil... Lorsque l'eau potable est apparue dans le hameau, le grand-

père avait mis le compteur dans un placard. Il refusait d'utiliser une eau qui arrivait de tuyaux dont on ne sait où et qui de surcroît était facturée ! Josette se rappelle également que dans les maisons où il n'y avait pas de citerne, les gens disposaient de hors des gamelles pour récupérer la pluie ou utilisaient le puits communal ou les mares pour la lessive et le breuvage des animaux.

Elle appréciait la vie en plein air, la présence des animaux, le lait tout frais qu'elle allait chercher à la ferme d'Henri, les jeux avec Jacky, Jean-Jacques, Michel ou encore Jeannot. Avec ses sœurs, elle allait chercher l'herbe pour nourrir les lapins, en supplément de la mue que sa grand-mère déplaçait régulièrement dans la cour, ça remplaçait la tondeuse ! Elle se souvient également avoir glané les épis restés après le passage de la batteuse (les grains ramassés servaient à nourrir les poules une partie de l'année), de la cueillette des poires, pommes et cerises qui séchaient dehors.



Le lieu de ralliement des copains, c'était la mare : ils pêchaient avec des petits morceaux de pain des carpes et avec le chiffon rouge des grenouilles. Les vacances finies, elle prenait «le chemin de la messe» qui passe à travers la forêt pour rejoindre le train. La grand-mère prenait son vélo et les enfants à pied rejoignaient la gare pour rentrer chez leur mère.

En 1963, ses parents ont fait construire une maison avec le confort moderne dans laquelle Josette s'est mariée. En même temps, ils ont hérité de la maison des grands-parents. Elle a ensuite vécu dans la maison de son grand-père. Elle y a installé le chauffe-eau et fait venir l'eau sur l'évier. Mais la vie avec une enfant en bas âge n'était pas facile. Elle a dû partir vivre à Dreux.

En 1976, son père lui a donné un terrain, elle y a fait construire, avec son mari, sa demeure actuelle. Tourne Boisset s'est ensuite agrandi de nouvelles maisons, de nouvelles personnes. C'est l'époque où le boulanger livrait le pain tous les jours, il pouvait apporter la bouteille de gaz, le journal si besoin... Une vie de petit village rural paisible.

Josette est toujours là dans sa maison avec vue sur la forêt. Elle reste ici car elle sait que nulle part ailleurs, elle ne trouvera ce petit quelque chose qui fait que l'on revient toujours, l'esprit de Toutourne. Evidemment, elle reste attachée à ses amis de toujours dont les familles sont encore, elles aussi, présentes à Tourne Boisset. Quelques autres habitants, plus récemment installés, ont ressenti cet esprit et contribuent à ce bien-être. C'est souvent par les enfants que cette relation se noue : ils naissent, grandissent sous le regard bienveillant de chacun, un regard pour voir s'ils sont bien rentrés après le passage du bus...

Eux-mêmes savent où trouver les voisins en cas de besoin. Cette solidarité a été palpable lors de l'incendie de 2019 qui a prouvé à Josette la réalité de ses propos : une personne est venue la chercher alors que les flammes étaient dans sa cour, une autre a prêté un tuyau pour éviter la reprise du feu, un autre a arrosé...

C'est ce même ressenti qui a fait que sa fille, Patricia, a fait le même choix en avril 2001 : celui d'habiter ici. Elle a partagé son enfance avec

des enfants dont les familles sont encore là, comme la sienne, de génération en génération.

Naturellement, elle y a construit son nid, élevé ses garçons. Le petit-fils de Josette a lui aussi résidé à Tourne Boisset jusqu'à aujourd'hui. Son arrière-petit-fils va à l'école de Garennes, passe plusieurs jours auprès de sa grand-mère et de son arrière-grand-mère. Il va peut-être aussi s'installer ici... Qui sait !

Josette conclut par ses mots : «pourvu que ça dure !»

A suivre...



# ZOOM

## Sur NOS QUARTIERS...

### LE PONT ET L'ANCIENNE SCIERIE



Pensez-vous qu'en passant sur le pont de Garennes sur Eure en direction de Bueil, se trouvait sur votre gauche la première entreprise de Garennes ?

En effet, en 1910, était installée sur les bords de l'Eure, la scierie mécanique, hydraulique et à vapeur. Cette dernière appartenait à la maison Morel fils. Elle était spécialiste de la fabrication de caisses pour filature et débitage de toute espèce de bois. Une partie de la bâtisse servait également d'habitation.

Par la suite, la scierie fut reprise par M Mesmer. L'activité cessa quand il prit sa retraite. La bâtisse devint alors une belle demeure avec la roue du moulin qui fut restaurée et conservée. M. Mesmer possédait également une grange située en face de la rue qui servait à du stockage, cette dernière est devenue une charmante maison en pierre.



Lors de la Seconde guerre mondiale, le pont de Garennes fut bombardé. M. Mesmer, à l'aide de son bateau, aidait les habitations de Grenelle à traverser l'Eure pour qu'ils puissent rejoindre le centre de Garennes, faisait de lui le « passeur ».

Dans chaque numéro du P'tit Garennais, retrouvez notre photo mystère prise dans Garennes ou ses hameaux et jouez avec nous en donnant votre réponse par courriel à l'adresse de la commission :

[communication@garennessureure.fr](mailto:communication@garennessureure.fr)



Réponse Photo  
Mystère P'tit Garennais  
Numéro 2

Il s'agissait des sirènes d'alerte se trouvant sur le toit de la mairie. Encore félicitations à Argan Franquet qui a été le gagnant du jeu concours.

# OYÉ OYÉ !

## AIDEZ NOUS !

### à TROUVER NOTRE MASCOTTE

Pour le concours concernant la mascotte nous n'avons eu qu'une seule réponse... Nous aimerions avoir d'autres propositions pour pouvoir choisir celle qui nous correspondra le mieux ! Si vous souhaitez participer, merci de nous faire

parvenir un dessin, il sera à envoyer par courriel à l'adresse : [communication@garennessureure.fr](mailto:communication@garennessureure.fr)

Merci, et à vos crayons !

Le règlement intérieur du jeu concours du P'tit Garennais se trouve sur notre site internet :  
Bulletin municipal >  
Le P'tit Garennais

Ou scannez juste ici :





# ÇA BOUGE ! À GARENNES !

Quand notre enfant entre en Petite Section à l'école, on peut lire ce sigle « APEIGSD » sur certains documents.

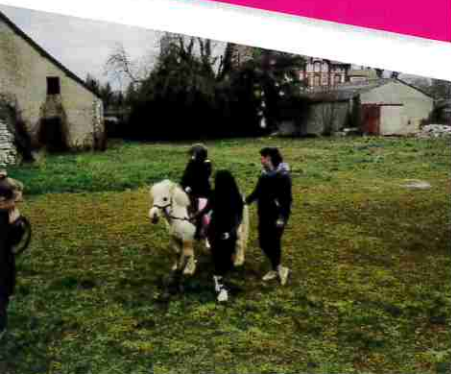
## BIZARRE, BIZARRE...

Il s'agit tout simplement de l'Association des Parents d'élèves indépendants du groupe scolaire Duflot, en d'autres termes l'association des parents d'élèves de l'école de Garennes qui existe depuis novembre 1999.



C'est Elodie qui a également rejoint l'association cette année, qui me reçoit et m'explique la bonne entente qui existe entre les membres. Ils sont 11 actifs à se répartir le travail et à échanger entre eux pour organiser les activités habituelles ou pour trouver des actions intéressantes et innovantes. Chacun donne son avis et prend part aux décisions.

Tous ont des enfants ou des petits enfants à l'école de Garennes sauf le Père Noël qui œuvre pour nos petits Garennais. Nous avons l'exclusivité de sa présence. Quel honneur ! En effet, en dehors de sa distribution de cadeaux le 25 décembre et quand les lutins sont en plein préparatif, il s'autorise de petits moments de détente en aidant Julie, la Présidente de l'association depuis novembre 2021. Peut-être d'ailleurs, l'avez-vous déjà croisé lors d'un événement tel que le marché de Noël ou autre (mais chute, il veut rester discret et laisse au placard son habit rouge et blanc).



Ces bénévoles ont accepté de donner de leur temps car ils voulaient que cette association continue à vivre pour permettre aux enfants de bénéficier du petit plus que les enseignantes de Garennes proposent grâce à cet argent. Ils sont d'ailleurs soutenus par 30 adhérents qui sont appelés à se mobiliser si besoin (pour confectionner des gâteaux, faire sauter des crêpes...).

Cette année, le marché de Noël et la foire à la puériculture ont animé le mois de décembre. En janvier, c'était le nouveau jeu du loto-galette en partenariat à la boulangerie de Garennes. Toujours pour régaler les familles, la traditionnelle vente de crêpes a eu lieu en février.

Le marché de printemps et une nouvelle foire à la puériculture ont remporté un franc succès en mars. En avril, les enfants vont défiler déguisés, comme avant la covid, dans les rues de Garennes : petite animation qui réjouit tout le village !

Le 3 avril, de nombreux lots sont à gagner au loto.

Le 1er mai aura lieu la foire à tout sur stade. Si vous souhaitez aider à l'organisation, n'hésitez pas à le faire savoir !

Ainsi, une nouvelle fois, on peut mesurer l'importance de nos associations pour notre commune.



## LES PIERROTS DE LA VALLÉE

Après ces deux années assez compliquées pour toutes les associations, nous avons eu la chance de pouvoir continuer nos activités, certes de façon réduite, mais nous permettant tout de même de garder une cohésion et de continuer nos projets.

C'est ainsi que nous avons eu la chance d'être sélectionnés parmi 10 groupes français pour participer à l'émission « Quelle sera la meilleure danse folklorique de France », diffusée sur France 3 le 18 mars 2022, et représenter ainsi notre région et notre village. Un grand merci aux Garennais et à monsieur le maire d'avoir partagé cette soirée avec nous à la salle des fêtes !

Nous sommes très fiers d'avoir pu représenter les danses folkloriques devant la France entière, et montrer que le folklore n'est pas une activité poussiéreuse et « has been », preuve en est la jeunesse et le dynamisme de nos membres !



2022 sera aussi l'année de notre 16<sup>ème</sup> festival, qui aura lieu les 9 et 10 juillet !

La République Tchèque, le Morvan, l'Auvergne et bien-sûr la Normandie seront à l'honneur, avec une nouveauté cette année, un marché nocturne autour d'un bal folk, ouvert à tous le samedi soir, suivi le dimanche du spectacle de danses folkloriques et d'un marché artisanal.

Nous cherchons des personnes pouvant accueillir des danseurs des deux groupes Français invités pour cet événement. C'est un moment de partage et de rencontres inoubliable !

Vous pourrez nous retrouver cette année à la fête de la pomme de Conches, fin octobre.

Si le folklore vous intéresse, rejoignez-nous tous les vendredis, 20h30, pour nos répétitions.

**Renaud Tellier**  
Président  
Les Pierrots de la Vallée

Site internet  
[www.lespierrotsdelavallee.jimdo.com](http://www.lespierrotsdelavallee.jimdo.com)





# INFORMATIONS DÉCHÈTERIE !



**EN 2022, LE MÊME PASS', mais le fonctionnement évolue**

À compter du 1er Janvier 2022, les conditions d'accès à la déchèterie de Sitreva évoluent. Ce changement se fera dans la continuité pour l'ensemble des usagers qui pourront toujours utiliser leur pass' déchèterie actuel.

## PLUS SIMPLE

Les usagers particuliers disposeront d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de 50 points. Les apports en déchèterie seront comptabilisés en points, grâce à leur pass' déchèterie.

## Comment se calculera la valeur d'un apport pour un particulier ?

La valeur de l'apport sera uniquement en fonction du moyen de transport utilisé, dans la limite de 50 points.

**Seule exception :** si l'apport contient des produits chimiques, un supplément de point sera appliqué à raison de 1 point par 10 kg

| Moyen de transport des déchets   | Points |
|--|--------|
| <b>Voiture de tourisme</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP<br>   | 1 Pt   |
| <b>Petit utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP<br>  | 3 Pts  |
| <b>Grand utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE<br>• Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t<br> | 6 Pts  |
| <b>Petit camion</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE<br>• Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t<br>   | 10 Pts |
| <b>Petite remorque</b> • Simple essieu<br>   | 1 Pt   |
| <b>Grande remorque</b> • Double essieu<br>   | 3 Pts  |
| <b>Autre moyen</b><br>   | 1 Pt   |



## QUELQUES EXEMPLES

**Les usagers particuliers pourront effectuer dans l'année :**

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque
- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque
- 8 apports dans un grand utilitaire
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

Se référer avec votre carte grise comme indiquer sur le tableau

## POINTS CLEFS

**Finis les volumes hebdomadaires :**

Libre d'organiser vos apports en fonction de vos besoins

**Achat de points :**

Si le solde de 50 points ne suffit pas, il vous sera possible de créditer votre compte en points supplémentaire, selon le tarif en vigueur, depuis votre « espace ».

Les conditions qui s'appliqueront alors seront celles des professionnels, à retrouver sur Sitreva.fr

**Contact :**  
passdecheterie@sitreva.fr

## PLUS MODERNE

**- Un service connecté :**

Ce nouveau dispositif donnera une place plus importante aux moyen technologiques actuels.

En effet, grâce à votre « espace » sur Sitreva.fr, les différentes catégories d'usagers pourront gérer leur(s) pass' et accéder à toutes les informations relatives à leur compte et leurs apports.

**- Paiement en ligne :**

Le paiement en ligne vous permettra de créditer votre compte en points supplémentaires. Vous y trouverez également l'historique de vos différents apports et pourrez télécharger vos bons de dépôt.

**- Mise à jour rapide :**

Vous pourrez procéder à la mise à jour de vos données personnelles : déménagement, changement de nom... ou encore déclarer la perte de votre pass', demander le renouvellement de votre pass'

## PLUS RESPONSABLE

Le tri-score varie selon la nature des déchets déposés et de leur recyclabilité. Chaque usager connaîtra et maîtrisera l'impact environnemental de ses apports (tableau ci-joint)

## Tri-score des déchets transportés



Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution



Autres déchets recyclables, sans sur-tri



Autres déchets recyclables, après sur-tri



Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental



Déchets non recyclables et/ou non triables



## HORAIRES DES BRUITS DE VOISINAGE

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et jardinage, réalisées à l'aide d'outils (tondeuse, perceuse, bétonnière...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage

ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Les Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



# Les **BRÈVES** DU VILLAGE...

## MANIFESTATION FUTURES

- **Foire à tout du foot :**  
Samedi **28 mai**
- **Élections législatives :**  
Dimanche **12 juin** et dimanche **19 juin**  
Au bureau de vote situé dans le gymnase de l'école, qui sera ouvert de 8h00 à 18h00
- **Concert Garennes Patrimoine :**  
Jeudi **26 juin**
- **Concours des maisons fleuries :**  
Date de passage du jury mercredi **29 juin**
- **Finale Kid Bike 27 :**  
Dimanche **3 juillet**
- **Feu d'artifice et repas républicain :**  
Jeudi **14 juillet**
- **Forum des associations :**  
Samedi **3 septembre**
- **Garennes Patrimoine :**  
Journées européennes du patrimoine  
Dimanche **18** et Lundi **19 septembre**



**COLLECTE EN UKRAINE**

